

Initiatives ministérielles

écart entre les deux: entre ce qu'ils voulaient faire, et ce qu'ils ont fait. Donc, il y a tout cela, cette attitude, si vous voulez, cette crainte, cette méfiance, que l'on retrouve un peu partout. Donc, lorsqu'on arrive avec un projet de loi tel que celui-ci, dont on dit qu'il est surtout technique et qu'il ne causera aucun ennui dans un sens politique, les gens se méfient, les gens ont une crainte, les gens hésitent, les gens essaient de bloquer, les gens essaient de trouver des raisons pourquoi ça pourrait être aussi simple que ça paraît l'être.

[Traduction]

Lorsque je dis que le projet de loi est assez simple et plutôt technique, je ne veux pas dire par là qu'il n'est pas important et qu'il ne permettra qu'un progrès négligeable. Nous ne sommes pas sans savoir que l'une des prétendues raisons à la prorogation de deux ans est que l'on procédera à un examen complet des paiements de transfert; en fait, il est déjà en cours.

• (1610)

J'ai suggéré que les résultats de cet examen soient rendus publics. Il faut qu'on sache qui sont les intéressés. Nous avons également besoin d'une déclaration de principes concernant les effets de cette mesure. Le gouvernement devrait nous dire, à nous tous qui sommes touchés par ce programme, qu'il s'agisse des paiements de péréquation, du financement des programmes établis ou du RAPC, ce qui va se passer du point de vue fiscal et monétaire si la tendance actuelle se poursuit, c'est-à-dire la tendance à réduire les paiements de transfert, à faire des coupes sombres dans ces derniers, ce à quoi revient le gel qui vient d'être imposé.

Quelles sont les options? Comment pourrait-on s'y prendre autrement? Quels sont les aspects négatifs et les aspects positifs des différentes options qui s'offrent au gouvernement?

[Français]

On n'est pas sans savoir que d'ici peu, j'ai l'impression que l'on se retrouvera en période électorale. On est sans doute en session pré-électorale, en période pré-électorale; éventuellement, on se trouvera en période électorale.

Il y a aussi une autre crainte, à savoir s'il y a des petits jeux qui pourraient se jouer, qui pourraient favoriser le gouvernement, des jeux qui ne seraient pas nécessairement simples pour tous les gens qui sont préoccupés par ce projet de loi et par les amendements qui y sont proposés. Cela est quelque chose de très important, tout à fait à part, comme je l'ai dit tout à l'heure, des difficultés que ce gouvernement a eues dans nombre de domaines, que ce soit constitutionnel, de l'économie ou du développement des programmes sociaux. On se rend

compte qu'il y a cette méfiance. On se rend compte que les gens soupçonnent toujours qu'il y a quelque chose autour du coin, qu'il y a quelque chose qui va arriver.

Donc, monsieur le Président, je veux terminer mes commentaires en disant ce qui suit:

[Traduction]

Je suis prêt à accepter les témoignages qui ont été faits en comité parce que je crois que les gens qui s'y sont présentés étaient honnêtes et qu'il n'y a pas de programme secret derrière tout ça. Par ailleurs, je suis déçu par le processus d'examen de ces programmes qui ne tient pas suffisamment compte des facteurs clés qui permettront au gouvernement de répondre aux besoins de façon plus efficace et mieux adaptée, à savoir les paiements de péréquation au titre de l'assistance sociale, de la santé et de l'éducation.

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, je voudrais commencer par quelques observations sur l'avant-dernière intervention, soit celle du député conservateur de Carleton—Charlotte.

Il serait important, quand il parle de tout le bien que les programmes de son gouvernement ont fait au Nouveau-Brunswick, que le député n'oublie pas le plafonnement des paiements de péréquation, la réduction du plafond des recettes prévues pour les provinces économiquement faibles, dont le Nouveau-Brunswick.

En effet, entre l'exercice de 1988-1989 et celui de 1991-1992, les recettes des provinces économiquement faibles ont diminué de 3,1 milliards de dollars par suite du plafonnement des paiements de péréquation. Si c'est ça que vous appelez s'en mieux tirer grâce aux programmes conservateurs, même la personne qui a les connaissances les plus rudimentaires en mathématiques vous dira que quelque chose ne tourne pas rond, qu'il y a eu un tour de passe-passe. Je trouve extrêmement difficile de comprendre que la perte de 3,1 milliards de dollars puisse faire dire que ces provinces s'en tirent mieux. Au cours de la même période, l'écart entre les provinces riches et les provinces pauvres s'est creusé. En fait, les recettes de ces dernières ont même tombé de 8,1 à 7,9 milliards de dollars.

De façon générale, j'ose espérer que la prochaine fois que le député prendra la parole sur de telles questions il se sera renseigné au moins pour ce qui touche sa propre province.

Je voudrais également répliquer à mon collègue libéral de Saint-Boniface qui vient de pointer un doigt accusateur vers les gouvernements néo-démocrates. Il a dit que nous devrions nous garder de lancer la première pierre parce que les gouvernements néo-démocrates n'auraient, semble-t-il, pas fait honneur à leurs engagements.